

Le directeur de l'hôpital de Lamarche (Vosges) menace de faire une grève de la faim  
**Aujourd'hui à 18:07**

LAMARCHE (Vosges), 10 août 2017 (APMnews) - Le directeur de l'hôpital de Lamarche, établissement qui va être mis sous administration provisoire à compter du 15 septembre, menace de faire une grève de la faim en septembre, a-t-il annoncé à APMnews jeudi.

Mardi en fin de journée, l'agence régionale de santé (ARS) Grand Est a annoncé la mise sous administration provisoire de cet hôpital pour une durée de 6 mois, en raison de la dégradation continue de sa situation financière (cf [APM SAN2OUDFZN](#)).

L'agence a évoqué un déficit consolidé de 509.370 € en 2016, ce qui porte le déficit consolidé cumulé à 1,187 million € fin 2016.

Contacté jeudi par APMnews, le directeur de l'hôpital, François Fouchet -qui dirige aussi l'hôpital du Val du Madon à Mirecourt et l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) André Barbier à Darney- a indiqué qu'il contestait la décision de l'agence de placer son établissement sous administration provisoire.

Il explique que les problèmes financiers rencontrés par l'hôpital de Lamarche sont liés à l'autorisation donnée par l'agence de construire un second site, à Martigny. Ce nouveau site génère des surcoûts de 300.000 € par an qui ne sont pas couverts, affirme-t-il.

Dans un communiqué, l'établissement évoque également une "baisse des dotations soins de l'ARS de 277.000 € depuis 4 ans".

François Fouchet estime que le plan de retour à l'équilibre (PRE) proposé à l'ARS "tient la route". Il assure à cet égard que l'hôpital est bénéficiaire au plan des recettes de la tarification à l'activité (T2A) et le sera de la réforme du financement des soins de suite et de réadaptation (SSR).

Il évoque aussi, dans son communiqué, de l'engagement de l'établissement dans une réorganisation de ses services. "Des efforts énormes sont consentis par les agents de l'établissement [...]. Sous la pression de l'ARS, la masse salariale a diminué de 32.000 € en juillet, à la suite du blocage du compte des CDD [contrats à durée déterminée]", affirme-t-il.

Il assure aussi qu'au plan de l'activité, l'hôpital qui effectue de la médecine, des SSR et a un Ehpad neuf, "n'est pas en déshérence".

Indiquant qu'il est en poste depuis 12 ans, François Fouchet indique à APMnews qu'il pense faire un référé contre l'arrêté prononçant la mise sous administration provisoire.

Pour lui, cette décision, d'une durée uniquement de 6 mois, est le préalable à la création

d'une direction commune avec l'hôpital de Neufchâteau (dans l'ouest des Vosges) où un nouveau directeur doit être nommé dans quelques mois (cf [APM SAN8OSYVKO](#)).

### **Rendez-vous le 6 septembre à l'ARS**

Il précise qu'il a rendez-vous le mercredi 6 septembre avec le directeur général de l'ARS pour son évaluation et se dit prêt à démarrer une grève de la faim le lendemain si des réponses satisfaisantes ne lui sont pas apportées sur l'absence de mise sous administration provisoire.

Il précise que l'agence lui propose de prendre la responsabilité de la filière gériatrique du groupement hospitalier de territoire (GHT) des Vosges. Cette proposition est pour lui "paradoxe". "Alors qu'on me reproche des problèmes de gestion, on me propose une promotion", fait-il observer.

[san/ab/APMnewsredaction@apmnews.com](mailto:san/ab/APMnewsredaction@apmnews.com)

SAN8OUH5V8 10/08/2017 18:07 POLSAN - ETABLISSEMENTS